

Opinion sur les comptes annuels

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues Dans les états financiers Il consiste également à apprécier les principes et estimations comptables retenus pour l'arrêté des comptes et à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes Algériennes d'audit (NAA) Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, au regard des normes d'audit Algériennes, usages et recommandations de la profession et, sous réserve des observations ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers annuels, tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de l'exercice 2025.

Alger le, 28 Avril 2026

Les commissaires aux comptes

Mohamed Harfouche

Sofiane Bouiali

MARFOUCHE Mohamed
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
05, Rue Cherif Yabou au Massenet
Châteaux Neuf EL BIAR - Alger
Tél. 021 92 50 52



